



ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES

FONDATION FLORA BLANCHON

APPEL À CANDIDATURES 2017 PRIX DE LA FONDATION FLORA BLANCHON

OBJET DU PRIX

La Fondation Flora Blanchon décerne un prix annuel destiné à aider à la publication d'une thèse portant sur l'Extrême-Orient (notamment la Chine et les pays voisins).

DISCIPLINES CONCERNÉES

Histoire de l'art – archéologie – histoire.

INFORMATION SUR LE PRIX

Le montant du Prix annuel Flora Blanchon est fixé à 2000 €. L'éditeur de la thèse du lauréat primé en sera le bénéficiaire, une fois cette dernière publiée, conformément aux termes d'une convention que la fondation établira avec ce dernier.

Les lauréats du Prix Flora Blanchon sont priés de rendre compte de l'avancement de la publication de leur thèse.

MODALITÉS DE CANDIDATURES

Le dossier de candidature comprendra les documents ou copie de documents suivants :

1. Exemplaire de la thèse au format PDF ;
2. *Curriculum vitæ* ;
3. rapport de soutenance de thèse ;
4. Recommandation du directeur de thèse ;
5. Dans la mesure du possible, lettre d'un éditeur se proposant de publier la thèse.

N.B. : Les lauréats du prix Flora Blanchon sont invités à rendre compte annuellement de l'avancement de la publication de leur thèse. Le montant du prix qui leur sera attribué sera versé à leur éditeur, avec lequel une convention sera élaborée, une fois l'ouvrage paru.

Le dossier de candidature sera adressé au Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres :

- par voie postale au 23, quai de Conti – CS90618, 75270 Paris cedex 06, en 10 exemplaires
- et par voie électronique, si possible sous la forme d'un fichier PDF unique, à : secretariat2@aibl.fr.

DÉLAI

La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée au : vendredi 5 mai 2017.